

LE RETOUR À L'ORNIÈRE...

En novembre 1959 les réformistes en général, et ceux qui étaient dévoués à la clique Mollet en particulier, désorientés par révolution politique qu'ils n'avaient su prévoir, permirent un redressement évident de la *Fédération générale Force Ouvrière des fonctionnaires*. En effet, en raison de ce désarroi, la minorité syndicaliste révolutionnaire fut en partie suivie dans ses propositions programmatiques orientées vers la satisfaction des aspirations des plus déshérités. Le salaire mensuel national plancher de 50.000 francs fut, explicitement, affirmé comme la volonté de mettre en avant les besoins des travailleurs et non un «*métissage*» revendicatif au niveau des soi-disant «*impératifs*» des Finances bourgeois. C'était là nouveauté! Autre décision enlevée, après l'intervention des camarades, celle de réviser la «*plate-forme revendicative*» de fond en comble et de remplacer le fatras de dispositions disparates opposant les catégories entre elles (chef-d'œuvre de l'esprit hiérarchique du «*tandem*» stalino-réformiste de 1946) par un système plus démocratique. Ce fut la décision du Congrès de la F.G.F. de: «*mandater la C.E. pour désigner une commission spéciale chargée de mettre au point un nouveau mode de calcul des rémunérations, tenant compte de la nécessité de définir un traitement social uniforme complété par une rémunération hiérarchique*». Vous avez bien lu! La partie hiérarchisée devient un complément; l'essentiel - en bon français - est la partie uniforme. Plus encore dans l'immédiat ce Congrès exigeait «*les cinq cents nouveaux francs de minimum par la combinaison du relèvement du traitement de base, soumis à retenue pour pension, et l'octroi d'une indemnité uniforme*». Ainsi l'aspiration de la masse à la conquête d'un salaire décent à la base ne se multipliant pas, pour «*les chapeaux*», en superflu astronomique et indécent se trouvait traduite. Cette manifestation de la volonté de justice et d'égalité de la base, fusant à travers le désarroi des bureaucraties, allait être proprement et promptement enterrée.

Dans ces périodes où les opportunistes perdent «*la boussole*» (en face des résultats de leurs compromissions dans la lutte des classes) ils utilisent toute occasion ultérieure pour retomber, au plus vite, dans la fange des ornières traditionnelles. Aucune publicité ne fut faite aux travaux du Congrès, trop gauchiste, aucune autre organisation ne remarqua non plus ce tournant. La force du Syndicalisme révolutionnaire trop faible et peu coordonnée fut condamnée à laisser libre jeu à la majorité réformiste. Celle-ci a pu rattraper le fil des interventions d'arrière-garde sur les canevas gouvernementaux. Le temps passa, le Congrès fut une lueur s'estompant dans le lointain... les discussions au pied des tapis verts refleurirent... et «*le plan*» gouvernemental sortit, bien à point, un an après - en ce novembre 1960 - pour meubler la scène. Au lieu de se compter sur un plan syndicaliste clair et tranchant capable de mobiliser tous les travailleurs, de toutes Organisations, sur la satisfaction des besoins essentiels de tous, nous voilà revenus à la traîne des éternelles discussions d'aménagements à obtenir sur les traces des augmentations «*au pourcentage*», hiérarchisées, écœurantes pour les malheureux. Dans cette ornière retrouvée, en évolution des décisions de Congrès, quels espoirs offrir aux masses des déshérités de la Fonction Publique? Quel redressement syndical possible? Quelles libertés assurer et défendre? Tout l'avenir repose sur le développement patient du Syndicalisme révolutionnaire.

René LEPAUVRE.